

19 juin 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la question climatique, la situation en Ukraine, la Grèce et la Zone euro et sur la politique d'immigration, à Bratislava le 19 juin 2015.

LE PRESIDENT : Je voulais d'abord remercier Robert FICO pour son invitation et saluer les Premiers ministres du groupe de Visegrád et dire combien j'ai apprécié la participation de la Commission.

Le groupe de Visegrád, c'est plus de 60 millions d'habitants et c'est un dynamisme économique qui s'est encore vérifié ces derniers mois. C'est un élément très important de la conception que nous avons de l'Europe, c'est-à-dire, celle qui nous a rejoint, cette Europe qui hier était soumise et qui aujourd'hui est libre.

Nous avons voulu aborder la question du climat parce que c'était aussi, le sens de ma participation. Au-delà de l'amitié que la France peut avoir avec les pays qui sont membres du groupe. J'ai reçu de la part des participants du groupe de Visegrád un plein appui pour la négociation qui est engagée et qui va se conclure à Paris.

Nous avons déjà avec les décisions que nous avons prises en Conseil européen donné l'exemple. Nous avons fixé pour l'Europe les objectifs de réduction des émissions de CO2 que nous voulons pour le monde. Ma participation a aussi permis de bien fixer ce qu'est l'Union de l'énergie : qu'est-ce que nous voulons faire, nous, Européens ? Quels sont les objectifs que nous nous fixons ?

Le premier, c'est justement de pouvoir traduire nos engagements dans notre union, avec une force et une volonté de les évaluer régulièrement.

Le deuxième objectif, c'est d'assurer la sécurité énergétique de l'Europe. D'avoir la capacité de toujours fournir en énergie cette partie de l'Europe. Ce qui a été dit sur l'Ukraine comme pays de transit, a été également abordé pour de nouvelles infrastructures à créer pour approvisionner cette partie-là de l'Europe et parce que nous sommes liés les uns, les autres.

Enfin, d'avoir un niveau de prix qui puisse assurer le pouvoir d'achat et la compétitivité pour des entreprises.

Sur ce point-là cette réunion a été précieuse dans la perspective de la Conférence de Paris.

Nous avons abordé d'autres sujets. Le Premier ministre slovaque y est revenu. D'abord l'Ukraine. La France a pris sa part dans la recherche d'une solution nous avons l'accord de Minsk et nous convenons tous que cet accord de Minsk est le cadre dans lequel maintenant, chacun doit inscrire son action. Aussi bien les Ukrainiens eux-mêmes que la partie russe qui doit faire en sorte de faire appliquer l'ensemble des dispositions de Minsk.

Nous avons aussi la volonté de maintenir les sanctions, mais de réfléchir également à la relation avec la Russie et nous aurons l'occasion d'en discuter durant les prochains mois.

La Grèce a été évoquée, même si ici, il y a des pays qui ne sont pas dans la zone euro. Le règlement de la question de la Grèce intéresse tous les pays européens. Au-delà même de l'Europe. Le Président TUSK a pris une initiative après l'échec de l'Eurogroupe. Durant le temps qui nous est laissé jusqu'à ce Conseil de la zone euro, tout doit être fait pour que les discussions et les négociations puissent être reprises et puissent déboucher sur une solution.

Je m'en suis entretenu avec la Chancelière Angela MERKEL ce matin. Il y aura sûrement d'autres

contacts, mais il faut que maintenant le travail puisse être fait. Tout le monde l'a dit, y compris ceux qui ne sont pas dans la zone euro. La Grèce elle, est dans la zone euro, et doit y rester. Pouvoir y rester, à elle aussi de prendre les décisions qui maintenant sont attendues et aux institutions Commission, Banque Centrale, FMI de bien comprendre qu'elle peut être le bon ordonnancement des décisions qui doivent être prises pour régler la question grecque. Nous avons évoqué longtemps la question de l'immigration, parce que c'est une question, là aussi, qui nous intéresse tous et qui concerne également les pays du groupe de Visegrád. Nous devons traiter la question à l'origine, là où les migrations se décident, c'est-à-dire par les populations elles-mêmes : soit parce qu'elles fuient à cause d'un conflit, soit parce qu'elles sont réfugiées et qu'elles veulent venir jusqu'à nous à travers les pays de migrations parce que la Libye et son chaos offrent une opportunité pour un certain nombre de personnes d'aller chercher en Europe une autre vie.

Donc l'Europe doit nous en avoir parlé avec le représentant de la Commission d'abord agir sur les zones qui peuvent être, ou l'origine de la migration, ou des conditions de la migration. Je pense à la Libye.

Ensuite, il faut organiser un accueil sur les côtes de l'Europe, mais pas simplement sur les côtes de l'Europe, puisqu'un certain nombre de pays nous avons évoqué la Hongrie sont concernés par l'accueil de populations venant du sud.

Il faut savoir ce qu'est une migration économique qui n'a pas vocation à pouvoir être traduite par un titre de séjour, et ce qui est de l'ordre de l'exil, provoqué par une guerre ou par un conflit ou par une dictature, et qui a vocation à bénéficier d'un accueil et d'un asile.

Après, il y a la question des quotas. La France s'est déjà exprimée là-dessus. Il n'est pas question d'avoir des quotas en matière de migration économique, cela n'a pas de sens £ sur ce que demande la Commission, c'est-à-dire des chiffres qui pourraient être imposés à des pays, je pense que ce n'est pas la bonne méthode. La bonne méthode est de pouvoir avoir une politique globale, une solidarité et un engagement des pays, ce que j'ai dit par le volontariat.

Il ne faut pas que le volontariat soit un prétexte pour ne rien faire, ce doit être un engagement en fonction des situations. Nous avons cette responsabilité : tenir compte de ces flux de réfugiés, éviter qu'ils puissent encore grossir et être capables pour celles et ceux qui relèvent du droit d'asile, de les accueillir dignement.

Je veux terminer aussi par évoquer l'économie. Ici, la croissance a repris. En France, elle est également dans cette tendance, mais nous devons la conforter. Pour la conforter, il faut qu'il y ait de la stabilité. Cette stabilité est liée à ce que nous connaissons dans la zone euro, qui doit être réglée. Elle est liée aussi à ce qui se passe à nos frontières. Nous avons donc besoin d'une Europe qui puisse définir des règles et les faire comprendre à la population car lorsque nous voyons comment les populistes utilisent un certain nombre de situations, je pense que nous avons vraiment à répondre avec maîtrise, avec responsabilité, et avec gravité.

Journaliste : Bonjour Monsieur le Président. Ce matin, vous avez évoqué deux grands sujets, la Grèce et l'immigration.

Sur la Grèce, vous avez bien expliqué la position de la France. Nous comprenons bien mais, spécifiquement, concrètement, lundi, qu'est-ce que vous pouvez faire ? Où sont les blocages et, est-ce que ce n'est pas déjà trop tard vu qu'il y a des Parlements qui doivent décider avant le 30 juin ?

Sur les migrants, que vous inspirent les propos de votre prédécesseur qui a parlé hier des migrants comme des « fuites d'eau qui noient les familles françaises » ? Merci.

LE PRESIDENT : Sur la réunion de lundi, le Conseil de la zone euro ne pourra pas négocier, ce n'est pas un lieu de négociations. Le Conseil de la zone euro (pas davantage le Conseil européen) est un lieu où peut être constaté un accord ou cela peut arriver un désaccord. Dans un Conseil de la zone euro, il peut y avoir des discussions en marge pour permettre qu'il y ait un accord. Que faut-il faire au Conseil de la zone euro ? Faire en sorte qu'il y ait un travail qui soit poursuivi, qui soit le plus conclusif possible, entre la Grèce et les institutions. Pour permettre au Conseil de la zone euro de constater que nous pouvons aller vers un Eurogroupe et régler la question grecque

dans ses différentes dimensions c'est-à-dire le programme de réforme, les liquidités, et d'autres étapes Et puis, le Conseil de la zone euro peut également, si toutes les modalités ne sont pas fixées, renvoyer à une autre instance. Comme vous le dites vous-même, il n'y a pas de temps à perdre. Parce qu'il y a des Parlements qui doivent se réunir, parce qu'il y a une tension sur la liquidité grecque, parce qu'il y a une date butoir, le 30 juin. Je demande que nous n'allions pas beaucoup plus loin - même s'il y a un Conseil européen- que tout soit fait pour que la négociation progresse et puisse aboutir.

Sur l'autre sujet, quand il s'agit de personnes, d'êtres humains, quand il y a des sujets aussi graves, je crois que cela vaut pour tout le monde, il faut les aborder et les évoquer avec gravité et donc avec maîtrise.